

PRECARITE STOP!



école et syndicalisme

N° 91 -1
supplément
au numéro de
décembre 2007

Imprimé par nos soins
N° CPPAP : 0410 S 07349 -
Directeur
de la publication :
Sargeni-Chetaud I
Exp:
école et syndicalisme
0.70€

PAU CTC

P

PRESSE

DISTRIBUEE PAR

LA POSTE

Déposé le 15 janvier 2008
Dispensé de timbrage

TOUS EN GREVE LE 24 !

Fonctions publiques
Éducation
nationale
CFDT, CGT, FO, FSU,
Solidaires, UNSA

Précarité, salaires
Postes, conditions de tra-
vail, autoritarisme, mépris
des personnels...

Pau: AG 9h Complexe de la Rép.
Manif Place de Verdun 10h30
Bayonne : AG 9h30 B.duTRAV.
Manif 10h30 Bourse du Travail

**1/2 journées
d'Informations
syndicales :**

Les projets de Darcos
pour l'école primaire :
la vérité est ailleurs !

Bayonne : 12 février 14h
Bourse du travail

Pau : 15 février 14h
Complexe de la République

Le père Noël du pouvoir d'achat a été particulièrement généreux cette année. Au pied du sapin en plastique, une myriade de jeux éducatifs pour occuper l'année à venir.

Le jeu de la Bonne Paye : tu es EVS sous contrat d'avenir, tu as 700 euros en poche et tu dois boucler le mois ! Si tu gagnes, tu deviens ministre des Finances, de l'économie et du budget !

Le puzzle Service Public : 500 pièces mais il en manque toujours une : une maternité à la campagne, une classe, un tribunal, une perception, un bureau de poste...

Le Monopoly où tu achètes des hôtels à Belleville, spécules, expulses les sans papiers et sans abris, construis des centres de rétention. On peut même acheter des vestiges de service publics : des gares !

La version Direction d'école existe aussi : on peut même construire des EPEP rue de la Paix. En revanche, la case « toucher 20 000 euros » a disparu pour être remplacée par la case du trentième hurlant. La version Université où tu dois rechercher des fonds privés pour bâtir des facs est épuisée.

Le labyrinthe où tu dois retrouver les postes supprimés, les enfants de moins de trois ans, la formation continue, les frais de déplacement...

Un déguisement de syndicaliste mais pas n'importe lequel : certains ressemblent parfois au déguisement du gouvernement et du coup, on s'y sent à l'étroit

Pour le sport, j'ai eu de jolis souliers et un sifflet rutilant pour pousser le refrain les jours de manif.

Allez, je vous laisse, il faut que je m'entraîne.

A très vite....

.....dans la rue le 24 janvier !

Yann Moreau, secrétaire départemental

Grève et Réunions d'informations syndicales

Réunions d'Informations syndicales du SNUipp-FSU 64

les projets inavoués de Darcos pour l'école primaire

Samedi matin, 23 propositions, EPEP, carrières, salaires et méritocratie..

la vérité est ailleurs !

Bayonne : 12 février 14h Bourse du travail

Pau : 15 février 14h Complexe de la République

Venez nombreux découvrir ce que nous cachent en réalité les dossiers de la fin du Samedi, des mystérieux EPEP et des 23 propositions qui serviront de socle à la nouvelle école de la nouvelle société où le curé a plus de valeurs morales que l'enseignant...une politique de civilisation...et pourquoi pas une révolution nationale...!

Quelles démarches dois-je faire? Le SNUipp 64 a prévenu l'Inspecteur d'Académie des dates et des lieux. Chaque participant avertit par courrier son IEN et prévient également les parents d'élèves.

(modèles de lettres ci-contre).

ATTENTION : l'information de votre participation doit être reçue par l'administration 8 jours avant la date de la réunion. Aucune convocation ne peut être exigée. Une attestation de présence vous sera remise lors de la réunion.

Si j'ai le droit... Chaque enseignant (titulaires, stagiaires, suppléants, directeurs, adjoints, remplaçants...) syndiqué ou non a droit à deux demi-journées d'infos syndicales par année scolaire. Le décret du 28 mai 1982 qui régit l'exercice des droits syndicaux pour tous les fonctionnaires prévoit explicitement ces réunions. Droit confirmé par le décret du 12 juin 1987.

Si je suis payé... OUI, ce n'est pas une journée de grève, elle est donc rémunérée normalement.

DROIT DE GREVE : la vérité

Tous les salariés de l'Éducation Nationale de droit public ou privé ont le droit de grève y compris les EVS...toute pression ou intimidation doivent être dénoncées...il n'existe aucun texte obligeant un salarié de l'EN à se déclarer gréviste à l'avance...après la grève c'est à l'administration de faire la preuve que vous étiez grévistes ou non, elle doit s'adresser à vous individuellement et non vous faire signer un document sur lequel vous êtes désignés comme grévistes.....

Par correction, nous prévenons les parents et mairies plusieurs jours avant la grève (cantine, garderie, ramassage scolaire...). Une lettre d'explication peut être distribuée aux parents mais sous pli (enveloppe ou agrafée)...elle ne doit pas être lisible par vos élèves.

La décision du Ministre Darcos d'instituer un service minimum dans les écoles dès le 24 est une véritable provocation! Le SNUipp-FSU 64 appelle les écoles à ne renseigner aucune enquête avant la grève du 24 janvier. **Plutôt qu'un service d'accueil minimum les jours de grève, le ministre serait bien inspiré d'assurer un service public d'éducation maximum toute l'année.** Cela nécessite une toute autre logique budgétaire que la

2 suppression de milliers de postes dans l'éducation.

Modèle de lettre aux parents :

Madame, Monsieur,
Les textes relatifs à l'exercice du droit syndical (décret du 28/05/82) prévoient l'heure d'information sur le temps de travail. Pour les instituteurs, ce droit prend la forme de deux demi-journées par an. Une demi-journée d'informations aura lieu le.....
Je n'assurerai donc pas mon service cette demi-journée là.
Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps au service de notre métier et des enfants que nous accueillons tous les jours.

Modèle de lettre à l'IEN :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
S/c de Monsieur l'Inspecteur de
J'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la demi-journée d'information syndicale organisée par le SNUipp-64, le après-midi à
Veuillez agréer

encore une grève !...mais pourquoi donc ?

U.

Travailler plus pour gagner moins !

Lors de la discussion de travail du 17 décembre dernier portant sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, le ministère du budget et de la Fonction publique a reconnu pour la première fois que les agents aient subi une réelle perte de salaire. Un aveu partiel, selon Bercy, ce constat ne concerne qu'une petite partie des fonctionnaires. Chiffres à l'appui, Eric Woerth, ministre du budget a en effet acté que « 17% des agents ont eu une évolution de leur traitement indiciaire inférieure à l'inflation sur la période de 2001 à 2005 », des personnels de catégories C pour la plupart. Un brin magicien, le ministre a justifié que les promotions, augmentations du point d'indice liées au déroulement de carrière, et autre monétisation des journées de RTT assuraient une progression du pouvoir d'achat à plus de trois fonctionnaires sur quatre. Comme seule réponse. Eric Woerth a alors proposé qu'une indemnité garantisse le pouvoir d'achat pour ceux qui n'auraient bénéficié d'aucun avancement ». Le ministre compte également sur les heures supplémentaires. Pour la FSU, « ce système va tirer systématiquement vers le bas les rémunérations ». le mécanisme ne proposant aucune mesure générale. Depuis 2000, les syndicats estiment à plus de 6 % la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Parmi eux, une récente étude réalisée par l'INSEE affirme que les enseignants ont subi une érosion de plus de 20% de leurs salaires depuis 1981.

Le gouvernement persiste dans une politique qui compromet l'objectif de la réussite de tous les jeunes. Et tout montre que les établissements les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront, l'offre de formation sera réduite, restructurée comme dans l'Enseignement Professionnel. Les personnels verront leurs conditions de travail se dégrader un peu plus et la précarité s'accroîtra encore. A cela s'ajoute le contentieux commun à tous les fonctionnaires (salaires, carrières, statut...). Cette situation implique de poursuivre et amplifier la mobilisation. C'est pourquoi elles appellent les personnels à porter leurs revendications en participant massivement avec les autres fonctionnaires à la grève et aux manifestations du 24 janvier et en débattant des suites. Elles les appellent également à développer la campagne d'opinion lancée avec les parents d'élèves, les jeunes, les associations et les mouvements pédagogiques. FERC-CGT, FNEC FP-FO, FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT

Travailler pluspour la gloire !

Le ministre de l'Education Nationale a annoncé la publication « par école » des résultats des élèves aux évaluations nationales. Pour la rentrée 2008, le ministère prévoit de nouvelles évaluations passées en milieu d'année, évaluations « sommatives » et non plus « diagnostiques » comme c'est le cas cette année. Le SNUipp a protesté contre cette annonce considérant que l'opération serait « contre-productive pour le climat de confiance qui doit exister entre enseignants et parents ». Il est intervenu auprès du ministre. Pour le SNUipp il est hors de question de publier un palmarès des écoles.

Travailler pour presque rien..et la porte !

AVS...EVS...AE...AP...
des sigles à n'en plus finir pour une précarité qui n'en finit plus...voir pages suivantes...

Travailler toujours plus longtemps !

Pendant les vacances, Xavier Bertrand, ministre du Travail, a rédigé un projet de décret qui définit les conditions du passage à quarante et un ans de cotisations pour les régimes spéciaux dès 2016. Et ceci sans attendre le résultat des négociations qui se poursuivent dans les entreprises concernées (SNCF, RATP, EDF et GDF). Par ailleurs, le gouvernement confirme que la réforme des régimes spéciaux anticipe la révision de celle des retraites du privé et de la fonction publique prévue au premier semestre 2008.



encore une grève ! ...mais pourquoi donc ?

La précarité, dans les Fonctions Publiques et en particulier dans l'Éducation Nationale, n'est plus simplement une « valeur d'ajustement » du fonctionnement des Services Publics mais est devenu un des piliers de leurs fonctionnements... ce que raconte le texte suivant...

ces deux pages viennent du 4 pages « Précarité Stop ! » à l'initiative de l'Intersyndicale éducation 64 (FSU, SGEN-CFDT, CNT, FERCCGT), du Comité des Précaires de l'EN 64 et la FCPE 64



Une journée où les personnels précaires auraient disparu de l'Éducation Nationale (faute d'avoir été titularisés)

7h30 : arrivée à la garderie. Comment ? Plus de garderie ?

Et oui, l'accueil à la garderie est assuré par des précaires embauchés par les mairies soit sur des contrats précaires de la Fonction Publique Territoriale ou tout simplement sur des contrats aidés de droit privé

9h15 : pause pipi chez les petits avec l'aide de l'ATSEM. Comment ? Pas de pause pipi ?

Et non, ATSEM = souvent personnels précaires de la Fonction Publique Territoriale dans les villes ou des contrats aidés de droit privé surtout dans les communes rurales

10h30 : arrivée de Théo à l'école, il est handicapé mais ses parents sont contents car Théo est considéré comme un enfant comme les autres, ayant comme les autres le droit à une scolarité en milieu ordinaire. Comment ? Théo ne peut plus venir à l'école ?

Et non, son accueil n'est possible que grâce à la présence d'une Auxiliaire de Vie Scolaire. AVS = personnels précaires de la Fonction Publique d'État

Mais bon, la journée continue...

14h30 : arrivée à la BCD. Zut, les livres sont encore dans les cartons ! La BCD ne fonctionne plus depuis que l'Emploi de Vie Scolaire qui s'en occupait est reparti pointer au chômage. Et oui, EVS = personnels précaires sur contrats aidés de droit privé

.En plus, la maîtresse est très occupée, elle est aussi directrice et doit gérer les papiers depuis que l'EVS est parti.

Vivement l'entrée dans le secondaire, parce que dans le secondaire il n'y a pas de précaires

7h30 : on lâche le grand devant le collège avant d'aller travailler.

Zut ! Collège fermé ! L'accueil n'est plus assuré depuis qu'il n'y a plus d'Assistants d'éducation Et oui, AED = personnels précaires

9h30 : Il a cours d'histoire ce matin. Enfin, il aurait eu cours si le vacataire qui l'assurait n'était pas arrivé au terme de ses 200 heures

Et oui, professeurs vacataires = personnels précaires

12h00 : Chouette à la cantine, au menu, il y a des frites

Comment ? Des sandwiches au jambon ?

Il paraît que c'est parce que les personnels de cantine sont arrivés au terme de leur CDD... Et oui, une partie de ces personnels sont des personnels précaires.

15h00 : Une heure d'étude. Malheureusement, les salles d'étude et d'informatique sont fermées depuis que les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques ont été renvoyés. Et oui, AED et AP = personnels précaires

Est-ce juste une fiction ou la chronique d'un futur annoncé ?

La nécessité de la titularisation de ces personnels est-elle encore à prouver ?

encore une grève !...mais pourquoi donc ?



Pétition à l'initiative de l'Intersyndicale éducation 64 (FSU, SGEN-CFDT, CNT, FERC-CGT), du Comité des Précaires de l'EN 64 et la FCPE 64

La précarité n'est pas simplement le problème des précaires

Sans le recours massif aux précaires, embauchés dans des conditions de plus en plus scandaleuses, l'Éducation Nationale ne pourrait plus fonctionner. La politique gouvernementale passe par un recours systématique aux précaires :

- pour remplacer :des fonctionnaires **sous statut** dans des métiers existants (les vacataires et contractuels remplacent les profs ;
- pour exercer de nouveaux métiers nécessaires (comme le font les AVS et les EVS)
- pour laisser croire aux parents qu'est prise en compte leur demande d'amélioration du système éducatif.

La précarité dans l'Éducation Nationale, c'est

- des critères d'embauche obscurs
- des pressions, du chantage permanent de la part de la hiérarchie
- des salaires de misère
- des conditions de travail déplorables
- un manque de formation des personnels qui ne peut qu'entraîner une baisse de la qualité du Service Public d'Éducation

un avenir qui s'inscrit en quatre lettres .- ANPE ou même rien du tout pour des milliers de vacataires

Pour l'ensemble des personnels,

combattre la précarité, c'est aussi défendre solidairement l'idée que tout salarié a des droits, mérite un salaire décent et un statut lui offrant un avenir professionnel.

Pour les usagers du Service Public d'Éducation,

combattre la précarité, c'est vouloir garantir la qualité de ce service aux usagers c'est donc réclamer de l'état , un service public où les personnels ont accès à une formation les qualifiant pour accomplir les missions pour lesquelles ils ont été recrutés, où ces mêmes personnels doivent pouvoir jouir de statuts pérennes permettant de travailler sereinement pour la réussite des élèves.

C'est pour ces raisons que les signataires de ce texte réclament l'abolition de tous les contrats précaires dans l'Éducation Nationale et la titularisation des personnels sur des statuts publics correspondant à leur missions.

NOM	PROFESSION , ville	Signature

encore une grève ! ...mais pourquoi donc ?



**Travailler plus...
....pour être méprisé plus !**

Si les fonctionnaires "veulent, comme tout le monde, avoir une situation plus aisée, il faut sans doute qu'ils paient un peu plus de leur personne."

Xavier Darcos sur LCI

report de l'étude du calendrier 2008-2009 contretemps et anicroches...

« Souvent IA varie, bien fol qui s'y fie ! »

Le 9 mai : vendredi coincé entre le jeudi de l'ascension et le lundi de pentecôte, fériés... L'ancien IA avait, proposé de récupérer le vendredi 9 mai afin de pouvoir, comme la très grande majorité des établissements du second degré et du privé, faire le pont. Accord des organisations syndicales en CTPD puis en CAPD début septembre.

Entre temps : changement de tête aux hauteurs de la place d'Espagne et démenti, la décision ne peut être prise sans avis de la totalité des membres du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale... décision suspendue donc jusqu'au ... CDEN de 2008.

Le SNUipp-FSU 64 appelle les collègues à réunir les conseils des maîtres et conseils d'école pour exiger le respect du calendrier donné, pour demander le pont du 9 mai (à échanger contre une journée).

Quant au calendrier pour l'année 2008-2009, avec le report du CDEN qui étudie les propositions de calendrier scolaire, nous ne connaissons qu'au mieux mi-avril les dates de la rentrée scolaire (août ? septembre ?) et des congés suivants ! Il est à supposer que la suppression du samedi matin aura des conséquences sur notre calendrier départemental des écoles.

Basses Carabistouilles Politiciennes

Report de la carte scolaire (et du mouvement) : à l'initiative du SNUipp-FSU 64, l'intersyndicale avec la FCPE s'adresse au préfet, à l'IA et aux membres du CDEN

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le ministre de l'éducation nationale a donné consigne aux recteurs et aux inspecteurs d'académie d'organiser les opérations de gestion d'ouvertures et de fermetures de postes dans les écoles après les élections municipales du mois de mars 2008. Vous avez confirmé votre décision d'appliquer cette consigne.

Manifestement, le gouvernement ne veut pas assumer ses choix budgétaires (suppression de 11 200 postes d'enseignants pour la rentrée 2008) dans le débat citoyen devant le corps électoral. On peut légitimement supposer que les limites du budget 2008 amèneront dans les Pyrénées-Atlantiques à une carte scolaire particulièrement tendue juste avant les élections, et notamment à de nombreuses fermetures de classes. Il s'agit de la part du gouvernement de ne pas handicaper les listes des candidats proches de la majorité présidentielle : c'est une instrumentalisation purement politicienne du service public d'enseignement au détriment de la transparence et de l'équité du débat public. De plus, ce report des opérations provoquera forcément des contraintes et des retards de calendrier extrêmement importants pour les personnels enseignants et administratifs. Le mouvement des personnels pourrait être repoussé fin juin ou début juillet... Les enseignants ne pourraient ajuster leurs mutations dans des conditions sereines. De nombreuses écoles se retrouveraient en situation d'incertitude sur leur avenir, alors que les lourdes modifications annoncées par le ministre sur le fonctionnement des écoles impliqueront une réorganisation importante. À terme, les conditions de la rentrée 2008 pour les élèves seront forcément perturbées.

Les organisations FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, CGT Education et FCPE dénoncent cette instrumentalisation à des fins politiciennes du service public qui se fait au détriment du fonctionnement des écoles et des droits des personnels.

Elles demandent instamment, Monsieur l'inspecteur d'académie, la convocation d'un CDEN extraordinaire dans les plus brefs délais avec pour ordre du jour la préparation de la carte scolaire des écoles pour la rentrée 2008.

FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, CGT Education et FCPE

encore une grève ! ...mais pourquoi donc ?

LES GUIGNOLS :

Evaluations hors classe

Les grands élèves ministériels vont donc être évalués, individuellement, sur volonté du Président de la République. Histoire de faire comprendre si eux le sont, pourquoi pas nous...

Les critères d'évaluations pourraient prêter à sourire... si leurs conséquences ne faisaient pas pleurer !

Pour ceux qui concerne l'élève Darcos on peut supposer que la suppression de 11 200 emplois lui rapporte la moyenne d'office (aucun PDG de Airbus ou Nissan n'avait osé le faire) ; la suppression de plus de 1000 postes au concours de PE frôle la mention.

Du côté des heures supplémentaires, le premier degré notamment, risque de faire baisser les bons points.

Quant à une bonne grève, bien majoritaire, faisant un pied de nez au service minimum le jeudi 24 janvier... Il est permis de penser que la note du Ministre devrait se rapprocher de celle des cancre... Cela mérite d'essayer pour vérifier !

Même si chacun aura compris que l'essentiel est ailleurs...



Élèves fichés, on ne s'en fiche pas! NON à Base-élèves

Le collectif départemental « Non A Base Elèves » (SNUipp-FSU, Sgen-CFDT, CGT Education, FCPE, RESF, Collectif Antidélation, Ligue des Droits de l'Homme et MRAP) poursuit sa campagne d'information et d'action

Mardi 29 janvier à 20 h 30: réunion publique sur Base Elèves à Mourenx pour les écoles du secteur de Mourenx, Monein et Orthez salle Duquesnois

- **vendredi 22 février à Pau** complexe de la république à 20 h 30: conférence de M. Vadrot, spécialiste des questions de fichage

- Le collectif peut à la demande de parents, enseignants, élus... venir animer des échanges autour de Base Elèves.

- Au local du SNUipp-FSU sont revenues plusieurs dizaines de **pétition** papier, le site de la FCPE affiche près de 700 signatures; nous appelons les écoles à poursuivre et amplifier cette campagne de pétition

- Une vingtaine de communes nous ont adressé ces derniers jours des motions de conseil municipal qui rejette sur leur territoire ce dispositif et qui demande l'arrêt national: à ce jour **Pau, Boucau, Bruges-Capbis, Mifaget, Arros Nay, Denguin, Bougarber, Bidos, Chéraute, Monein, Izeste, Pardies, Bénéjacq, Viados Abense, Barinque, Arudy, Mirepeix, Saint Engrâce, Sauverre de Béarn...** Copies adressées à l'IA.

Au niveau national, le SNUipp-FSU s'est adressé à la FCPE, à la LDH et aux syndicats enseignants pour proposer une campagne nationale unitaire.

LIBERTICIDE

« liberté, j'écris ton nom... »

Le Parlement vient de voter un projet de loi visant à instaurer une «**rétention de sûreté** » qui permettra, après l'exécution de la peine de prison, de prolonger - sans limitation de durée, sans peine et sans infraction - l'enfermement des personnes considérées comme d'une « particulière dangerosité ».

"La « **rétention de sûreté** », telle quelle apparaît dans le projet de loi du 28 novembre 2007 est un « **changement profond d'orientation de notre justice.** [...] Après un siècle, nous voyons réapparaître le spectre de « **l'homme dangereux** » des positivistes italiens Lombroso et Ferri, et la conception d'un appareil judiciaire voué à diagnostiquer et traiter la dangerosité pénale. On sait à quelles dérives funestes cette approche a conduit le système répressif des Etats totalitaires. " (Robert Badinter, dans *Le Monde*, La prison après la peine, 27 novembre 2007).

Le chanoine, Sarkozy et la laïcité

Pour la transmission des valeurs, le curé au-dessus de l'instituteur, d'après le Président de la République !

Le Président de la République a notamment déclaré que, « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance »....

Au lieu de se laisser séduire par l'acoustique réputée de la basilique Saint Jean de Latran en singeant les délires mystiques de Georges W Bush, son modèle, le président de la République aurait été plus avisé de réfléchir aux moyens de mettre en place les conditions d'une non-discrimination économique, d'une non-ségrégation sociale fondée sur l'ethnie, la couleur de peau, le lieu de résidence....

AGENDA

Rendez-vous citoyens, rendez-vous militants, il ya forcément une occasion de rencontre et de luttes par chez vous

Réservez dès à présent sur votre planning

Vendredi 18 janvier : réunion publique pour un référendum (Pau 20H30)

Samedi 19 janvier: rassemblements, devant la préfecture de Pau et la sous-préfecture de Bayonne à 10 heures 30 dans le cadre de la Journée européenne d'action, contre l'enfermement des personnes sans papiers dans des Centres de Retention Administrative (GRA) à l'appel de RESF 64

Mercredi 23 janvier : commission ASH (PAU SNUipp 14H00)

Judi 24 janvier: grande grève fonction publique (PAU et BAYONNE, le matin au moins)

Mardi 29 janvier : réunion publique base élève (MOURENX 20H30)

Mardi 12 février : information syndicale (BAYONNE 14H00)

Vendredi 15 février : information syndicale (PAU 14h00)

Vendredi 22 février : réunion publique : question de fichage avec M. Vadrot (PAU 20H30)

Samedi 15 mars : journée départementale la maternelle parlons - en ! (PAU 13H30)

Mercredi 26 mars : stage maternelle du SNUipp avec Colette Catteau (BAYONNE 9H00)

23 mai : stage SNUipp ASH avec M Metra (PAU 9H00)

Sans syndiqués, pas de syndicat !

Plus nombreux, plus forts, plus efficaces, plus que jamais se syndiquer: acte essentiel !

ICI & MAINTENANT

Oloron en résistance

La circonscription d'Oloron s'est vue proposer par son IEN « un protocole d'inspection », différent selon les cycles et très lourd (jusqu'à 11 pages pour le CIII!). Les réactions n'ont pas tardé et deux réunions ont permis chaque fois à une trentaine d'enseignants de s'exprimer sur le sujet. Il en a résulté que ce document nous a paru inopportun au moment d'une inspection par le côté inquisiteur de certaines de ses questions relevant de notre pratique professionnelle privée et par la complexité de ses demandes spécifiques (Rappelons que le texte de loi qui régit les inspections ne fait obligation d'un tel questionnaire.). La très grande majorité d'entre nous ayant très mal ressenti cette procédure, nous avons été amenés à adresser à notre IEN une lettre lui indiquant nos inquiétudes, lettre signée par une centaine de collègues de la circonscription. Nous avons été reçus par l'IEN le jeudi 19 décembre et nous avons donc pu lui exprimer directement ce que nous ressentions face à ce dossier dont nous pensions que les thèmes relevaient plus de la formation continue ou de l'animation pédagogique que du moment d'inspection. Nous lui avons également indiqué que ce moment était déjà suffisamment « stressant » sans qu'une procédure aussi lourde ne vienne complexifier davantage ladite inspection, et ajouter au malaise souvent présent...

Conclusion : l'action collective, avec le soutien et l'appui des organisations syndicales a permis de faire reculer l'Administration. CQFD

Jean-Paul Le Halper

OGM: le bonheur bientôt dans le champ?

Après des mois de batailles des associations et des collectifs pour un moratoire OGM, il aura fallu une « grève de la faim » médiatique pour que l'engagement pris à l'issue du Grenelle de l'environnement soit tenu concernant la clause de sauvegarde sur la culture du maïs MON810. Mais rien n'est encore réglé quant au respect de la liberté et du droit de produire et consommer sans OGM.

Il reste avec le débat sur la loi en février à défendre et transformer cette avancée en véritable et définitive interdiction. (pétition nationale « stop OGM »...)

Bulletin d'adhésion à télécharger sur www.snuipp.fr/64

SNUipp 64

14, av. de Saragosse

64 000 PAU

tél. : 05 59 80 28 27

Fax : 05 59 80 67 50

Mail : SNU64@snuipp.fr

PERMANENCES

du lundi au vendredi
de 14 à 17 heures.

DÉLÉGUÉ(E)S du PERSONNEL

Mathilde BLANCHARD

Yann MOREAU

Catherine BEAUMATIN

Renaud BOUSQUET

Danièle JARRIE

Jean-Paul RODRIGUEZ

Cécile SENDERAIN

Christophe IZARD

Marie-Christine BALDONADO

Georges BELLES

Hélène DURY

Monette LACOMME-DUMAS

SECRETARIAT DÉPARTEMENTAL

Yann MOREAU

1er degré

Catherine BEAUMATIN

Georges BELLES

Renaud BOUSQUET

K. ALCHOUROUN-PETRISANS

IUFM - Début de carrière

Mathilde BLANCHARD

Collège

Huguette MAZET

ASH / SEGPA

Françoise DALIA

Isabelle SARGENI-CHETAUD

Trésorerie

Danièle JARRIE

Jean-Philippe CHETAUD

Site Internet

Vous trouverez en ligne toutes les infos d'actualité,

les actions en cours, les infos administratives ...

<http://www.snuipp.fr/64>

Sommaire

P2: 1/2 journée d'info syndicale

P3: grève

P4 et 5: précarité

P6: report carte scolaire

P7: base élèves, laïcité, liberté...

P8: agenda ; ici et maintenant